

PLEBI'<ITE

UN JOURNAL EN DIRECT AGORABLE

EDITO

20 ans ! « Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie » disait Nizan. En direct de la Cité universitaire, on se permet d'en douter.

Le Mouvement associatif célèbre cet anniversaire sous le signe d'une revitalisation démocratique dont les associations sont le fer de lance parfois oublié. « Porter, incarner, valoriser le fait associatif, c'est notre rôle » revendique Philippe Jahshan, Président du Mouvement associatif.

Dans ce contexte de défiance vis-à-vis de toutes logiques de représentation, le besoin d'apaisement, d'écoute, de justice et de confiance se fait pressant. Les associations créent du lien, là où il n'y a rien. En France, elles sont 1,5 million au sein desquelles 20 millions de bénévoles et 1,8 million de salarié.e.s s'activent chaque jour pour transformer le quotidien du plus grand nombre.

Cette journée est une fête mais vient aussi rappeler que rien n'est gagné. La société civile, organisée ou non, doit être davantage écoutée par nos gouvernements. Nous devons encore nous battre pour faire valoir une autre vision que celle dominante du marché et du lucratif à tous prix. Car si la valeur marchande n'est pas au cœur des projets associatifs, les associations produisent une richesse bien plus inestimable, celle du lien social et de la création des communs.

Ce journal en direct, média associatif et citoyen éphémère, vient porter ce message. Au travers de ce regard décalé porté sur les échanges de cette journée, nous souhaitons valoriser les paroles et les actions menées par les petites mains au quotidien. Nous venons revendiquer que les associations sont des espaces de liberté inégalés qu'il faut investir partout, tout le temps !

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

LE WEB POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRÉE

La dernière décennie du XXème siècle a été un enchaînement précipité d'événements historiques : on y a vu l'effondrement de l'Union Soviétique, la paix tant attendue de l'Irlande et la fin de l'apartheid en Afrique du Sud. Malgré tout cela, il semble que l'événement que l'Histoire retiendra soit l'arrivée dans nos vies du web, aussi appelé la « toile ». Certain.e.s y adhèrent, d'autres y voient le déclin de l'humanité, mais au fond : est-ce que cet univers virtuel apporte à l'humanité plus qu'il ne lui coûte ?

C'est autour de cette piste de réflexion que s'est articulé le premier débat mouvant de cette matinée d'ateliers. Avec des affirmations telles que « Avant internet, les démocraties fonctionnaient mieux », ou encore « Internet est le principal responsable du fossé intergénérationnel », le débat fut, comme on peut s'y attendre avec un tel sujet, clivant, plaçant d'un côté des critiques sévères à la limite du rétrograde, et de l'autre, des optimistes délibérément naïfs. La prime beauté du web, c'est qu'il

est partout. Il nous permet de garder le contact avec des proches partis vivre à l'autre bout du monde, et d'être informés sur la précarité écologique et démocratique que nous ne ressentons pas. Mais du même coup, il contribue à déshumaniser des relations sociales déjà dégradées, laissant à l'associatif le soin de les ré-humaniser.

C'est certainement un outil qui rapproche et facilite la prise de parole, et qui pourrait un jour devenir essentiel dans la démocratie participative. Mais le web n'est pas encore mûr. Son encadrement est maintenu tant bien que mal par ses « maîtres », submergé par le succès de leur création, semblable à la créature du Docteur Frankenstein, qui a échappé à leur contrôle. Alors, tant que chacun.e n'aura pas eu accès à une éducation aux médias et à l'information, l'inégalité régnera autant sur le web que dans la vraie vie.

PHÉDRE

POLIS, CES JEUNES !

Baptiste Thevelein, Président d'Animafac, et Edgar Perrin, membre du conseil d'administration du parlement européen des jeunes, ont organisé ce matin un débat mouvant. Entretien.

Comment éduque-t-on à la citoyenneté ?

Edgar : Pour nous ça ne s'éduque pas, c'est une prise de conscience personnelle quand on t'en laisse l'occasion - d'où l'importance de la créer cette occasion.

Quelle est la place des jeunes dans les politiques jeunesse ?

Edgar : Aujourd'hui encore, c'est trop souvent sur le format consultatif, on ne fait que demander leur avis sans garantir qu'il sera réellement pris en compte.

Baptiste : D'autant que la jeunesse n'est pas un groupe hétérogène juste parce qu'il est lié à une classe d'âge. C'est une classe transversale au sein de laquelle on trouve des sous-catégories, mais qui se retrouvent toutes parce qu'elles sont exclues des instances classiques de représentation.

Comment mobiliser la jeunesse pour une association aujourd'hui ?

Baptiste : Dans l'atelier de ce matin, quelqu'un parlait d'une association qui avait intégré des jeunes en disant d'eux que « c'était le futur ». C'est justement une partie de notre plaidoyer à Animafac que de dire que non, les jeunes sont des personnes à part entière : « ils ne sont pas le futur, ils sont le présent ».

Edgar : Ce serait de leur donner une place en fonction de ce dont l'association a besoin, pas simplement pour faire de la représentation sans rien de concret. Ce qu'on veut, ce sont des débats sur la jeunesse avec elle, dans toute sa diversité.

ARTEMIS

UN DEDALE CULTUREL

Rost, Président de l'association Banlieues actives, est venu nous présenter son court-métrage « Tu iras au Paradis » qui entend sensibiliser sur la radicalisation des jeunes. Le court-métrage raconte son histoire. Rémi est à peine majeur, prêt à se faire exploser. Mais au-delà de la radicalisation, Rost nous parle du rôle de l'art et de la culture, indispensables à la fondation de nos sociétés. Il y a des choses universelles, dit-il, l'amour en premier lieu puis l'art et la culture comme vecteurs fondamentaux d'échanges et de dialogue. C'est à travers la musique et la vidéo qu'il s'est engagé dans un tour de France pour inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales. « La citoyenneté ne se décrète pas », déclare-t-il. C'est en valorisant les initiatives et en écoutant les paroles des gens que l'on changera les choses et qu'on limitera l'exclusion.

La prévention de la radicalisation est un sujet complexe mêlant psychologie, sociologie, mais aussi géopolitique. Nos associations ont un rôle à jouer pour prévenir et accompagner plutôt que dénoncer. Il faut rassurer, en parler et surtout tout faire pour que cela ne devienne pas un sujet tabou. La Ligue de l'enseignement propose des outils et méthodes en ce sens, mettant la pratique au cœur de toute démarche d'accompagnement et de sensibilisation.

MINOS

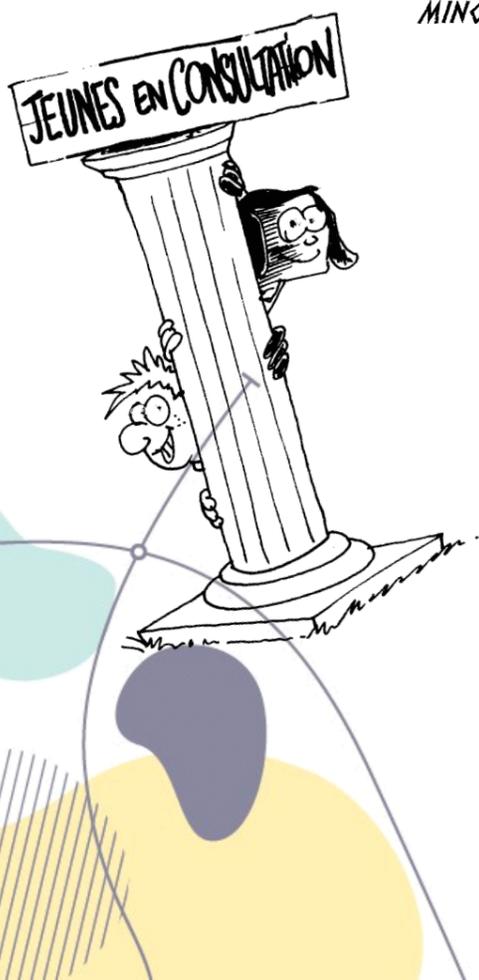
LES XII TRAVAUX DE L'ASSOCIATIF

« Une association ne se limite pas aux services qu'elles proposent, mais répond aussi à des besoins et des aspirations de ses acteurs ». Face à un salon David Weill plein à craquer, Danièle Demoustier, économiste de profession, défend le particularisme associatif. Timothée Duverger, historien, se pose lui la question de la persistance du secteur associatif, alors que les entreprises lucratives empiètent de plus en plus sur leur terrain de prédilection, l'intérêt général. Si leurs deux discours diffèrent par leur approche scientifique, ils en arrivent tous deux à la même conclusion : pour exister l'associatif doit regarder son histoire. Afin d'y trouver sa raison d'être, pas seulement comme une finalité, mais aussi comme une action collective, un faire ensemble.

Face à eux, le public réagit et se questionne. « Aujourd'hui, de nombreux citoyens s'engagent, mais en dehors du secteur associatif,

n'est-ce pas un marqueur d'une crise de légitimité ? », s'interroge Vincent. « Il faut faire discuter les nouveaux mouvements avec les anciens », répond du tac au tac l'économiste. Le débat s'engage sur le lien de l'associatif avec l'économie sociale et solidaire. « Faut-il s'en désolidariser ? », s'interroge une partie du public. « Et laisser les coopératives et les mutuelles se fondre dans le lucratif ? », rétorquent les intervenants. Vous l'aurez compris, si le salon David Weill affichait complet ce matin, c'est que les questions soulevées traversent l'ensemble du monde associatif et intéressent ! Une intervention universitaire qui a permis un éclairage, nécessaire même si on regrette un partage de parole un peu trop verticale, pour cette « conversation ouverte ».

MARCELOS D.



MINOS

DES FILLES DANS LE JEU : OLYMPHIC

Imaginez ! Des hommes en bordure de touche qui viennent spécialement pour insulter des joueuses de rugby. Ces joueuses, justement, ont été exclues de leur propre fédération et interdites de pratiquer leur sport... Irréel ? Que nenni !

Ces sont elles qui apparaissent dans le documentaire *L'épopée du rugby féminin*, un récit de pionnières réalisé par Clémentine Baude. À travers des entretiens réalisés avec d'anciennes entraîneuses. La journaliste retrace le parcours d'un rugby féminin malmené, qui a du s'associer physiquement autant que juridiquement dans un combat commun : celui de revendiquer son existence.

Malgré de nombreuses embuches autant politiques que culturelles, Marie-Céline Bernard (ancienne joueuse et entraîneuse, présente sur le plateau) et son entourage ont réussi à mener une équipe de France à la première Coupe du monde en 1991. Quand le documentaire s'arrête, l'émotion est palpable dans la salle : « *C'est un combat* », s'exclame un professeur d'EPS aujourd'hui à la retraite. Une femme témoigne de son vécu dans un club mixte en région parisienne : « *Les Gaillards* » accueille tout le monde sans distinction de genre ni de handicap. La discussion s'ouvre et permet de faire un constat : le combat a avancé mais il reste encore du chemin à parcourir. En cause, l'égalité des salaires et de postes. Les femmes sont « *acceptées dans la discipline, mais pas comme force vive* », fait remarquer Elisa Braley du collectif Femm'ESS. Et pour l'avenir ? Il y a encore beaucoup d'autocensure chez les jeunes murmure-t-on dans le public, « *c'est une question d'éducation* », tranche la vétérane Marie-Céline.

METROPELOPO QUOI ?

« - Tu fais quoi ce weekend ?
- Je vais en province prendre l'air ! »

Depuis quelques années, les discours publics luttent contre le « parisianocentrisme », et on a vu venir le bannissement du mot « province » remplacé par le joli terme « en région ». Et plus récemment encore, on ne parle plus que de « territoires ». Anne-Laure Federici, déléguée générale de RTES nous donne quelques explications. Selon elle, il a fallu dépasser la dimension géographique pour entrer dans une démarche de développement économique et politique des territoires français tout en leur rendant leur spécificité. Elle définit le territoire comme « *une portion d'espace approprié* » ce qui souligne l'attachement et la nécessité de l'appropriation d'un espace dans lequel on vit. La volonté est donc bien là : redonner du sens à l'engagement local et à l'investissement des habitant.e.s. Mais la mise en œuvre n'est pas vraiment au rendez-vous.

La France est en pleine réorganisation territoriale : nouveaux échelons, fusion des régions, des EPCI, des métropoles, des villes moyennes, des circonscriptions, des communautés de communes... on demande aux citoyen.ne.s de comprendre mais le flou général règne et laisse place à une confusion totale. A cela s'ajoute une importante diversité des situations locales entraînant de grandes inégalités en matière économique et d'accès aux services publics. Face au modèle d'organisation promu actuellement, se dresse la désaffiliation citoyenne et cela pour plusieurs raisons rappelle Yann Lasnier, corédacteur de l'avis du CESE sur les métropoles. La disparition des services publics d'abord, et particulièrement en zone rurale et périurbaine, suivie de la digitalisation généralisée des services qui se confronte aux nombreuses personnes éloignées du numérique, des élus locaux qui sont de plus en plus loin des citoyen.ne.s, et enfin la difficulté à comprendre l'organisation de la vie publique engendrant le désintérêt, la méfiance voir le rejet total. Parler de « territoires » ne suffira alors pas à rendre le pouvoir d'agir des citoyen.ne.s.

MINOS

ECONOMIE ECOLOGIE MEILLEURES ENNEMIES

Economie et écologie : deux mots si proches qui pourtant sont plus que jamais aux antipodes l'un de l'autre. Il semble avoir été prophétisé que l'un ne pourrait vivre tant que l'autre survit. Et c'est bien dommage, car la société actuelle dépend entièrement de l'économie, et d'autre part, la planète et l'humanité ne peuvent survivre sans l'écologie... Une union des forces est-elle envisageable dans un futur plus ou moins proche ? Dans un atelier de réflexions sur « *les futur(s) souhaitable(s)* » Michel Capron et Stéphane Comar ont donné leurs points de vues sur la question.

De nombreux obstacles se dressent devant cet objectif : pour commencer, le système de relation entre l'économie et l'écologie selon lequel nous vivons est pour ainsi dire construit à l'envers. L'usage voudrait que l'économie soit au service de l'humain et de la planète, et non l'inverse. Les milieux d'affaire exercent une relation de pouvoir sur la société, et agissent en prédateur. Si les choses se déroulent ainsi, c'est parce que seules les lois peuvent encadrer les activités économiques, devant veiller à ce que les entreprises respectent leur redevabilité, c'est-à-dire, qu'elles remboursent systématiquement les dommages sociaux et écologiques générés. Or, à l'international, les réglementations ne sont pas à la hauteur. Par ailleurs, du point de vue du consommateur, la précarité est souvent un obstacle aux pratiques écologiques. D'après les deux intervenants, un mariage entre économie et écologie est une « *nécessité absolue* », qui doit passer à la fois par l'interpellation des pouvoirs publics et par une valorisation du rôle du consommateur. Ils préviennent : « *Quand ils auront coupé le dernier arbre, pollué le dernier ruisseau, pêché le dernier poisson, alors ils s'apercevront que l'argent ne se mange pas.* »

PHEDRE



L'engagement ne baisse pas mais il change de forme. C'est le constat posé lors du brainstorming sur les mobilisations citoyennes. Un ressenti grandi vis-à-vis d'une fracture entre les associations loi 1901 et les nouveaux collectifs citoyens de plus en plus mobilisés sur des actions nouvelles (manifestations, désobéissances civiles, happenings dans les espaces publics...). Ces nouvelles formes d'engagement rejettent les associations qu'elles considèrent trop institutionnelles voire engluées dans des procédures lourdes et rigides. **Alors comment faire ?** Le groupe s'accorde vite pour insister sur la liberté permise par la loi 1901. Si dans les pratiques, les associations se sont enlisées dans des normes, il est temps de se déconstruire, de se distancier de la puissance publique, de valoriser les complémentarités entre les formes d'engagement, d'inventer des formes hybrides. La loi 1901 n'impose rien, il suffit de relire les premiers articles pour comprendre qu'il s'agit d'un cadre adaptable à toutes formes d'actions et à toutes envies collectives.

MINOS

ISOLEMENT SOCIAL UNE SITUATION DE METER

13% ! C'est l'estimation du nombre de personnes en situation d'isolement social réalisée par la Fondation de France. La problématique est devenue de plus en plus pressante depuis la canicule de 2003. Prises en charge conjointes par les associations du domaine social et par les pouvoirs publics... Rien n'y fait. En cause, la société de l'individu qui rend les personnes responsables de leurs parcours, et crée par la même des états de solitude non-voulues... Et l'impact de cet isolement sur l'actualisation de la citoyenneté est énorme. Selon Jean-François Serres, qui cite les Petits frères des pauvres, la « *mort sociale* » est devenue une nouvelle forme de misère à part entière qu'il convient d'endiguer au possible. Alors comment se retrousser les manches ? Le brainstorming collectif, animé par Mona Lisa, a malheureusement souffert du retard pris sur le planning. Euréka, les échanges bien que courts ont permis de proposer quelques éléments de réponse. La formation et la gestion du turnover des bénévoles semblent prometteuses, notamment dans les associations qui en souffrent. En parallèle, les associations, parfois considérées elles-mêmes comme lieux d'inégalité sociale, ont du boulot pour essayer de s'ouvrir à de nouvelles personnes issues d'horizons différents. Le milieu scolaire permettrait aussi très facilement de sensibiliser les jeunes à l'engagement. (À condition qu'il ne soit pas obligatoire !). Enfin les réseaux sociaux peuvent être vus comme re-créateurs de lien social. De quoi se remotiver !

ARTEMIS

LE MYTHOS ASSOCIATIF

Lors de l'ouverture de cette journée, Roger SUE évoquait la volonté post-révolution de voir le travail comme engagement et surtout comme le « *décalque du contrat social* ». Il faisait ironiquement remarquer à quel point les visions du monde du travail se sont éloignées depuis. C'est ce que nous avons pu observer lors de la conversation ouverte sur le sens du travail.

Pour Caroline Arnoux-Nicolas, maître de conférence en psychologie, la réponse à la question du sens au travail est très personnelle. La sphère des valeurs de l'individu, de l'organisation et la sphère personnelle influent toutes les trois sur le sens qu'on peut donner au travail en tant qu'individu. Cette quête de sens est aussi collective, selon Didier Jacquemain, Président du CNEA. L'entreprise associative (et par extension l'entreprise privée) a tout intérêt à construire avec les collaborateurs le sens du projet. Les associations sont des « *espaces de discussions* » pour les personnes salariées aussi !

Les interventions du public ont permis de donner quelques clés d'ouverture parfois très centrées sur le prisme de la productivité. A l'image de la remarque d'un salarié de l'ESS, qui rappelait que « *le sens au travail, dans l'associatif, ne résiste pas au quotidien : on est dans le social, on est en sur-sens, ça n'empêche pas la souffrance* ». De quoi se questionner sur les limites du modèle de l'ESS. Et si la solution n'était pas tout simple... la fin du salariat ?

ARTEMIS

Plébi-cité ! est une publication unique de l'association Jets d'encre, réalisée en direct des 20 ans du Mouvement Associatif à l'occasion de l'événement Droit de Cité ! le 31 janvier 2020 à Paris.

Directrice de publication : Eloïse QUEROU
Rédaction : Amine TILIKETE, Lucie BASSOFF,
Pierre HEMONO & Marie LAROCHE.
Dessins : Thibault ROY / Photos : Mouvement associatif
Tirage : 200 exemplaires - Imprimerie Centre Netcopie

Prenez la parole avant qu'on vous la donne : faites un journal !

Association nationale indépendante dirigée par des jeunes réunis pour défendre leur liberté d'expression, Jets d'encre apporte conseils et soutien aux rédactions, favorise leurs échanges via les événements et rencontres locales qu'elle met en place, et mène une réflexion déontologique avec son réseau autour de la Charte des journalistes jeunes et de la Carte de presse jeune qu'elle édite.

www.jetsdencre.asso.fr

Jets d'encre
Association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune

Le mouvement ASSOCIATIF

20 ANS